

# Sommaire

<b>Première inscription</b> .....	2
<b>I - Création d'un compte doctorant</b> .....	2
<b>II - Demande de première inscription en thèse</b> .....	2
<b>III - Acceptation ou refus de la demande</b> .....	4
<b>Deuxième inscription</b> .....	5
<b>I - Demande de deuxième inscription en thèse</b> .....	5
<b>II - Préparation et validation du projet de thèse</b> .....	5
<b>Troisième inscription</b> .....	7
<b>Demande de troisième inscription en thèse</b> .....	7

**Quatrième inscription (première dérogation) (*en construction*)**

**Cinquième inscription (deuxième dérogation) (*en construction*)**

## **Première inscription**

### **I - Création d'un compte doctorant**

Pour obtenir un compte doctorant et pour s'inscrire en thèse, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Se connecter au lien suivant (<https://www.enis.e-doctorale-usf.tn>) et entrer les données (assurez-vous que les informations sont exactes et correctes).
- Télécharger tous vos documents (relevés de notes et diplômes) dans un ordre chronologique et par année d'obtention.
- Enregistrer le téléchargement des données en bas de la page. Le candidat reçoit un e-mail automatique confirmant l'enregistrement de sa demande de création d'un compte de doctorant.

#### **Notes :**

- Le candidat ne peut utiliser son compte de doctorant que si les données sont vérifiées par l'administration de l'école doctorale.
- Une fois la demande de création d'un compte de doctorant est accordée, le candidat reçoit un e-mail pour l'informer.

### **II - Demande de première inscription en thèse**

Veillez suivre les étapes suivantes pour s'inscrire :

#### **1- Première étape**

- Télécharger le formulaire de dépôt du sujet de thèse ([téléchargement](#)) à compléter et à signer par le candidat et le directeur de sa thèse.
- Télécharger la charte des études doctorales ([téléchargement](#)) à compléter et à signer.
- Remplir la fiche de la formation complémentaire en ligne, imprimer la fiche et à signer par le candidat et le directeur de sa thèse. (<https://www.enis.e-doctorale-usf.tn/fiche-formation-complementaire/>)

## 2- Deuxième étape

Entrer les informations requises pour la demande de candidature aux études de doctorat sur le site Web de l'école ([lien](#)) et joindre toutes les pièces suivantes :

- Formulaire de dépôt du sujet de thèse signé par le candidat et le directeur de la thèse de doctorat.
- Projet de recherche (Sujet de thèse) signé par le candidat et son directeur de thèse.
- Charte des études doctorales signée par le candidat et son directeur de thèse.
- Fiche de la formation complémentaire signée par le candidat et son directeur de thèse.
- Curriculum Vitae C.V.
- Acte de naissance (récent)
- Copie de la Carte d'Identité Nationale ou du passeport pour les étrangers (les deux premières pages).
- Photo d'identité.

Il est toutefois essentiel de s'assurer que les informations sont exactes et correctes avant la confirmation d'enregistrement.

## 3- Troisième étape

Une fois l'enregistrement est effectué, imprimer la page de Demande de la première inscription en thèse de doctorat et la signer.

Constitution du dossier (en papier) par les pièces suivantes et le soumettre aux services de l'école doctorale (3<sup>ème</sup> cycle) :

- Toutes les pièces qui ont déjà été téléchargées à l'étape 2.
- Copies certifiées conformes de tous les diplômes et les relevés de notes.
- 3 photos d'identité.

### III- Acceptation ou refus de la demande

Le candidat sera informé par courrier électronique par l'un des trois résultats

- L'acceptation de sa candidature et son inscription en 1<sup>ère</sup> année thèse
- Révision de son dossier (cas d'informations incohérentes)
- Refus total de sa candidature

Si la demande est acceptée, le candidat recevra un courriel de confirmation. Dans ce cas, le candidat est invité à poursuivre les procédures et le paiement de son inscription sur le site (<http://www6.inscription.tn/index.html>).

Les candidats qui sont des enseignants permanents ou contractuels, ils leur suffisent de télécharger et de fournir une attestation de travail sans passer par le site inscription.tn/

**Note** : pour une thèse cotutelle, le candidat est invité à fournir le dossier de cotutelle après avoir effectué l'inscription auparavant.

#### **Délais et dates limites de chaque année universitaire :**

- Demande de création d'un compte Doctorant : du **1 septembre** au **15 novembre**.
- Soumission du dossier d'inscription (en papier) à l'EDST (3<sup>ème</sup> cycle): du **15 septembre** à **fin novembre**.

## **Deuxième inscription**

L'inscription s'effectue obligatoirement à travers le lien (<https://www.enis.e-doctorale-usf.tn>) en suivant les étapes suivantes :

### **I - Demande de deuxième inscription en thèse**

1. Connectez-vous à votre espace doctorant, puis ouvrez le lien suivant (<https://www.enis.e-doctorale-usf.tn/demande-deuxieme-inscription-en-these/soumettre>) et joindre toutes les pièces suivantes :
  - Rapport annuel sur l'état d'avancement signé par directeur de thèse.
  - Rapport du projet de recherche (Télécharger le modèle depuis le formulaire) cosigné par le doctorant et son directeur de thèse.
  - Copie de la première inscription en thèse
  - Copie de la CIN ou du passeport pour les étrangers
  
2. Après avoir saisi toutes les données, imprimer la demande de la deuxième inscription et la soumettre à l'Ecole doctorale, accompagné des documents mentionnés ci-dessus à la première étape et aussi le rapport de la commission de thèse de l'étudiant sur le projet de recherche (Télécharger le modèle depuis le formulaire de la première étape) après l'évaluation par la commission de thèse de l'étudiant.

### **II - Préparation et validation du projet de thèse**

Le doctorant prépare à la fin de la première année de doctorat en collaboration avec son directeur de thèse, un projet de recherche cohérent comprenant un calendrier clair d'exécution. Le projet est cosigné par le doctorant et son directeur de thèse et soumis à la commission de thèse de l'étudiant concerné afin d'évaluer sa cohérence et sa qualité.

Tout projet de recherche est discuté lors d'une réunion de la commission de thèse de l'étudiant, qui peut l'approuver ou demander sa révision et sa modification avant sa transmission à la commission de doctorat concernée.

Dans tous les cas, l'approbation finale du projet de recherche est effectuée par la commission de doctorat concernée.

L'étudiant sera informé de la décision de la commission de la thèse par courrier électronique dans trois cas :

- Approbation du projet de recherche
- Révision et modification du projet de recherche (modifié, rechargé et téléchargé à nouveau sur le site)
- Non approbation du projet de recherche

Après approbation de la candidature, le doctorant sera informé par courrier électronique de l'ouverture du site d'inscription ([www.inscription.tn](http://www.inscription.tn)) pour effectuer les opérations de paiement, puis téléchargera le récépissé de paiement sur le site internet de l'EDOCT.

Les enseignants et les contractuels non permanents peuvent télécharger le certificat de travail sans s'inscrire sur le site Web ([www.inscription.tn](http://www.inscription.tn)).

**Délais et dates limites de chaque année universitaire :**

Les demandes sont acceptées du **15 septembre** au **30 novembre**.

## **Troisième inscription**

L'inscription s'effectue obligatoirement à travers le lien (<http://enis.e-doctorale-usf.tn>) en suivant les étapes suivantes :

### **Demande de troisième inscription en thèse**

1. Saisir les informations requises pour la demande de candidature aux études de doctorat sur le site Web de l'école (<https://www.enis.e-doctorale-usf.tn/login> ) et joindre toutes les pièces suivantes :
  - Rapport annuel sur l'état d'avancement du doctorant signé par directeur de thèse.
  - Copie de la deuxième inscription en thèse
  - Copie de la CIN ou du passeport pour les étrangers
  
2. Après avoir saisi toutes les données,
  - Imprimer la demande de la troisième inscription
  - Accompagné tous les documents mentionnés ci-dessus à la première étape.
  - soumettre le dossier (en papier) à l'Ecole doctorale,

Après approbation de la candidature, le doctorant sera informé par courrier électronique de l'ouverture du site d'inscription ([www.inscription.tn](http://www.inscription.tn)) pour effectuer les opérations de paiement, puis téléchargera le récépissé de paiement sur le site internet de l'EDOCT.

Les enseignants et les contractuels non permanents peuvent télécharger le certificat de travail sans s'inscrire sur le site Web ([www.inscription.tn](http://www.inscription.tn)).

N.B. : les demandes sont acceptées jusqu'à **30 novembre**.